

COMMUNE DE
ARGUEL

PLAN LOCAL D'URBANISME

5. ANNEXES

**5.1. Servitudes d'utilité publique et
bois ou forêts soumis au régime forestier.**

Plan des bois ou forêts soumis au régime forestier

Pièce n° 5.1.2.

Arrêté par délibération du Conseil Municipal
le 20 octobre 2016

Approuvé par délibération du Conseil Communautaire
le 18 décembre 2017

INITIATIVE Aménagement et Développement



Adresse : 4, Passage Jules Didier - 70000 VESOUL
Tél : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69
initiativead@orange.fr

Agence de Beançon
Tél : 03.81.83.53.29 - initiativead25@orange.fr

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

Mise à jour n°1: 28 juin 2019

*Vu pour être annexé à la délibération du Conseil
Communautaire du 18/12/2017 approuvant le P.L.U.*

Le Président

Bois ou forêt soumis au régime forestier

